

COMPTE-RENDU CTL Emplois et Hors Emplois du 19/12/2017

Représentants de l'Administration : M. FORTE, Mme DESLANDES, Mme FORE, Mme TEXIER SMARZ, M LUNEAU, M. BERGERON, secrétaire.

Représentants du personnel : RENAUD Sylviane, OBLIN Pierre, FOURNIER Gaëlle, COMBES Marie-Caroline .

Le CTL s'est ouvert à 9 h 30.

1°) SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET MEPRIS DU DEPARTEMENT

A l'ouverture du CTL, vos représentants FO-DGFIP ont lu une déclaration liminaire dans laquelle nous dénonçons la politique gouvernementale anti-fonctionnaires dont la DGFIP est majoritairement victime. Les suppressions d'emplois en sont la partie la plus visible, mais n'oublions pas le gel de la valeur du point d'indice, le rétablissement du jour de carence, la hausse de la CSG, le plan de qualification réduit à peau de chagrin, et la liste n'est malheureusement pas exhaustive .

Malgré tout, le pire reste à venir puisque les suppressions d'emplois connaîtraient actuellement une « pause ». Ne doutons pas non plus que le chantier *Action Publique 2022* apportera son lot de bonnes idées dévastatrices.

Pour ce qui concerne l'Indre, les 16 emplois supprimés représentent 1 % des suppressions d'emploi au plan national, alors que nous ne pesons que 0,32 % des effectifs de la DGFIP.

Vous serez très fier d'apprendre que vous êtes plus exemplaires qu'exemplaires !

Nous avons trouvé la réponse du Directeur plus que timide contrairement aux années précédentes, puisqu'il ne s'est retranché que mollement derrière la légitimité nationale .

Commencerait-il à douter ?

Confronté à notre argumentaire prouvant l'hérésie du nombre de suppressions de postes dans l'Indre, le Directeur nous a semblé extrêmement pressé de se retrancher derrière la lecture des documents de travail justifiant le bien fondé de ses choix relatifs à la localisation des suppressions.

Nous devons vous quand même vous dire que notre Directeur a réussi à arracher un emploi au Délégué du Directeur Général . N'est ce pas simplement la preuve que l'addition était trop salée ?

Ce sont donc au final 15 emplois supprimés dont 1A+, 1A, 8B, et 5C.

Le A+ sera supprimé à la Direction et le A au PUC (PCE).

Les 8 B seront supprimés 1 au SIP d'ARGENTON, 1 au SIP de CHATEAUROUX, 1 au SIE de CHATEAUROUX, 1 à la Trésorerie de LA CHATRE, 1 à la Trésorerie de CHATEAUROUX MUNICIPALE , 1 à la Trésorerie de BUZANCAIS et 2 à la DIRECTION.

Les 5 C se répartissent comme suit : 1 au SIP de LA CHATRE, 1 au SIP d'ISSOUDUN , 1 à la Trésorerie d'ISSOUDUN, 1 au SPFE (équipe Publicité Foncière) et 1 à la DIRECTION.

L'impact humain de l'exercice cher à notre Directeur sera quasiment « indolore » pour les rescapés, puisque les suppressions portent sur des postes vacants ou prochainement libérés par de futurs départs en retraite.

Aujourd'hui 327 ETPT, demain 312, après-demain ...?

Espérons que le planchonnement (tous à vos dictionnaires) que le Directeur appelle de ses vœux pieux, sera entendu par le Très Haut (ou par le Père Noël ?).

Bien sûr nous avons voté CONTRE ce plan social. Nous serons donc reconvoqués sur le même thème le 9 janvier prochain.

2°) APPROBATION DES PV RELATIFS AUX CTL DES 15 JUIN 2017 14 SEPTEMBRE 2017 ET 26 SEPTEMBRE 2017

Nous avons approuvé ces 3 Procès-Verbaux.

3°) PONTS NATURELS

Sujet portant à discussion surtout pour 2018, offrant un potentiel de 7 ponts naturels.

Une note RH enjoignait les directeurs locaux à n'en accorder que 3 au maximum. Les propositions de notre Direction se portaient sur le lundi 30 avril (pont du 1^{er} mai), le vendredi 2 novembre (pont de la Toussaint), et le lundi 24 décembre (Noël).

Nous avons essayé de négocier un 4^{ème} pont au mois de mai (principalement en raison du report des vacances scolaires), sans succès. Le Directeur n'a pas souhaité déroger aux termes de cette note bien que certains de ses homologues s'en soient affranchis.

Au final les ponts retenus sont : le 30/04, le 24/12 et le 31/12.

Lors du vote, nous nous sommes abstenus afin de laisser une porte ouverte à une éventuelle modification de cette décision.

4°) RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DE LA DDFIP

Presque un an après, on nous a présenté le rapport d'activité 2016, rapport réduit à sa plus simple expression, puisqu'il ne comprenait qu'un peu plus de 4 pages de données chiffrées.

Au 31 décembre 2016, nous étions à 100,77 % de notre effectif théorique . En aviez-vous conscience ? Nous, pas vraiment.

Autres chiffres que nous pouvons retenir :

- Nous étions 66,53 % de femmes (âge moyen : 50,7 ans) et 33,47 % d 'hommes (47,4 ans).
- L'année 2016 a connu 26 départs dont 13 en retraite et 13 arrivées.
- Le budget s'est élevé à 1 571 515 euros consommés à 99,59 % .
- L'affranchissement avec 306 908 euros représente toujours le poste de dépenses le plus important.

Les données chiffrées de chaque mission pourront vous être communiquées sur demande.

5°) TRANSFERT DES RECETTES NON FISCALES

Encore un pan de notre activité qui s'en va alors même que notre technicité est reconnue en la matière.

C'était 2 suppressions d'emplois qui étaient prévues, alors même que des prises en charge continueront à être effectuées en 2018 et que nous devons gérer le stock jusqu'à extinction de ces créances pouvant s'étaler pendant plusieurs années.

C'est pour ce motif qu'un emploi est maintenu.

6°) POINT SUR L'EXECUTION BUDGETAIRE 2017

Avant d'avoir le résultat final de l'exécution budgétaire 2017, nous savons déjà que la DDFIP de l'Indre perdra entre 50 000,00 et 60 000,00€.

En effet l'attribution très tardive de crédits (fin novembre) n'a pas permis de pouvoir engager et payer dans les temps réglementaires des travaux pourtant nécessaires.

Il est fort dommage que le mode de gestion ne nous permette pas de provisionner des travaux importants sur plusieurs années et que nous soyons tributaires d'abondements hypothétiques ou tardifs.

7°) QUESTIONS DIVERSES

- Le TBVS (tableau de bord de veille sociale) doit être « rénové ». Pour cela, un groupe de travail va être mis en place avec la participation des organisations syndicales qui devront déterminer plusieurs indicateurs locaux.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier, le TBVS devant refléter nos conditions de travail.

-Le directeur et son adjointe nous ont promis de se rendre nuitamment et par temps de pluie au CDFIP de Châteauroux afin de vérifier les difficultés d'utilisation du portillon.

La suite au prochain numéro.....

Les questions diverses étant terminées, la séance a été levée à 16h00.

NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUTES ET A TOUS DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE